

NOUVELLISTE VALAISAN

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) . Fr. 3.50
Six mois » . » 2.—
Trois mois » . » 1.50
Etranger: Port en sus.

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an Fr. 5.—
Six mois » 3.—
Trois mois » 2.—

ANNONCES:

La ligne ou son espace
3^e page 4^e page
Valais 15 cent. 10 cent.
Suisse 20 » 15 »
Etranger 30 » 25 »
Réclames 50 cent. la ligne

Rédaction, Administration
Bureau du Journal, St-Maurice
Téléphone

LE VAINQUEUR

(LETRE DE VIENNE)

On a vu l'heureuse victoire remportée par les catholiques autrichiens mais on sait moins peut-être à qui elle est due.

Il faut, cependant, s'arrêter à l'homme après avoir noté la chose, il faut inscrire, réinscrire le nom du Dr Lueger, bourgmestre de Vienne, dans les annales de l'histoire.

C'est lui le triomphateur.

A l'époque où Lueger entreprit la lutte contre la domination radicale, juive et maçonnique à Vienne, cette ville était tombée bien bas au point de vue religieux: la prière, le crucifix avaient été supprimés dans les écoles publiques; les églises étaient fort peu fréquentées; beaucoup de gens n'osaient pas se montrer en public en compagnie d'un prêtre; dans la bonne société, on ne pouvait être que *libéral*; s'y proclamer catholique, c'était se donner un brevet d'infériorité sociale et intellectuelle.

Et voici la Vienne d'aujourd'hui:

Le conseil municipal est composé en très grande partie d'hommes qui se font un honneur de se dire et de se manifester catholiques. La prière, le crucifix ont été rétablis dans les écoles publiques; l'atmosphère de celles-ci est religieuse, autant que le permet la loi; quand un bâtiment d'école nouveau est inauguré, le prêtre le bénit en grande cérémonie; la prestation de serment des instituteurs est entourée d'une certaine solennité et Lueger adresse, à cette occasion, à ceux-ci une allocution où il ne manque jamais de leur recommander le respect de la religion et l'entretien de bons rapports avec le professeur de religion; les écoles libres catholiques, les œuvres catholiques, au lieu d'être, comme jadis, l'objet de tracasseries de la part de la municipalité, reçoivent d'elles des marques de sympathies sous diverses formes, notamment sous celle de subsides. Les grandes fêtes officielles organisées par la municipalité s'accompagnent toujours, si c'est possible et convenable, d'une cérémonie religieuse. La considération, l'estime pour le Clergé ont fait place, dans le public, au mépris, à l'indifférence de jadis; les églises sont si fréquentées qu'il a fallu en construire de nouvelles. La procession de la Fête-Dieu est devenue une fête de la population toute entière et l'on y voit les chefs de celle-ci, le bourgmestre et ses collègues du conseil municipal, marcher pieusement derrière le Saint-Sacrement. Quand un congrès catholique s'est réuni en 1903 à Vienne, le bourgmestre est venu saluer les congressistes en un discours et a organisé en leur honneur une réception à l'Hôtel de Ville.

Ce que je viens de dire à propos de Vienne, on peut l'appliquer à toute la province de la Basse-Autriche, dont Vienne est le chef-lieu et dont

l'administration a passé également aux mains des amis de Lueger.

Vienne, qui était en train de se paganiser, est redevenue officiellement et dans sa population, une grande ville catholique — la seule grande capitale catholique du monde entier.

Et il n'a fallu que dix ans pour cette transformation! Telle est l'œuvre de Lueger, Des phrases sont inutiles pour faire saisir ce qu'elle a d'extraordinaire et de grand.

Et voici que le programme du bourgmestre de Vienne vient de triompher sur le terrain législatif.

Avec le vieux programme conservateur, les catholiques faisaient passer avec peine une trentaine des leurs.

M. Lueger connut vite le défaut du collier.

Il se plaça nettement sur le terrain catholique et des réformes sociales, créa d'innombrables sociétés, de jeunesse et autres, de caisses de secours de prévoyance, se mit à la tête de toutes les initiatives, unissant, dans un même amour, dans une même défiance, l'Eglise et le Peuple.

L'homme qui a fait tout ce que nous venons de dire est, aujourd'hui, la plus grande puissance qui existe en Autriche; l'empereur le considère comme l'un des plus fermes soutiens de son trône, il le lui a marqué à maintes reprises.

Je voudrais bien m'arrêter.

Mais il est nécessaire de signaler, ne fut-ce qu'en courant, les qualités personnelles de Lueger, son activité son endurance dans l'effort physique, qui sont quelque chose de prodigieux, son éloquence de tribun, la seule arme de propagande qu'il ait eue longtemps à opposer à celle, formidable, de la presse coalisée, mais dont il trouvait moyen de faire, le même jour, sentir la pointe à l'ennemi jusqu'à dix endroits différents — son remarquable esprit d'organisation — son dévouement si profond à la chose publique (il ne se maria pas parce qu'il veut donner tout son temps, dit-il, à Dieu, au peuple, à la patrie) — son désintéressement, qui lui ferait quitter quasi-pauvre, s'il devait le quitter, cet hôtel de ville de Vienne, où il habite des appartements dignes d'un prince — les côtés aimables de son caractère, par lesquels il personifie si bien le Viennois — enfin, sa pratique exemplaire des vertus plus spécialement chrétiennes, absence de respect humain dans l'accomplissement de ses devoirs de catholique, etc.

Lueger n'est pas assez connu dans le monde croyant.

Il n'a peut-être pas fait moins pour les catholiques allemands d'Autriche que Windthorst pour les catholiques allemands de l'empire allemand. Sa figure est fort différente de celle du célèbre chef du Centre; elle n'est pas moins digne de l'admiration des catholiques de tout pays.

V. S.

ECHOS DE PARTOUT

La plus belle chose qui existe sur la terre. — Un journal suédois, le « Dagens Nyheter », a demandé récemment à ces lecteurs d'exprimer en quelques mots ce qu'ils considéraient comme la chose la plus belle qui existe sur la terre. Sur les 1,025 réponses reçues, trois seulement ont été primées.

Le premier prix a été remporté par un jeune homme qui a donné cette touchante réponse: « Les yeux de ma mère ».

Le second prix par l'auteur de la formule suivante: « Le rêve de ce qu'il nous est impossible d'atteindre ».

Le troisième prix enfin est allé au loustic — il faut croire que les jurés du concours ne détestent pas l'humour qui s'est exprimé ainsi: « Ce qu'il y a de plus beau sur la terre c'est de voir un mari traverser un torrent dangereux, portant sur ses bras sa belle-mère. »

Au Pôle Nord en tuff tuff. — Un célèbre explorateur populaire, le Dr Cook, fait construire actuellement d'après des dossiers et sur des plans qu'il a fournis, plusieurs automobiles spéciales, avec lesquelles il compte atteindre le pôle nord. Chaque voiture comporte la combinaison d'un bateau et d'une voiture. Grâce à ces engins le docteur Cook pense être à même d'avancer très rapidement pendant la saison favorable, sur l'eau, sur la terre, ou sur la glace, suivant le cas. L'explorateur compte entreprendre la conquête du Pôle Nord pendant l'été 1908.

L'armée de Saint Hubert. — Un congrès international de la chasse s'est tenu ces jours derniers à Paris. Il a réuni un très grand nombre de chasseurs français et étrangers.

C'est une armée colossale que celle de St-Hubert. En France, seulement, il y a 531,000 chasseurs porteurs de permis, et qui brûlent environ, par an, 225 millions de cartouches dont les douilles seulement représentent une valeur de 10,125,000 fr. Ils emploient d'autre part 5 millions de kilos de plomb qui peuvent être estimés à 3,500,000 fr.; quand à la poudre brûlée annuellement, elle est, au total, de 600 mille kilos. Les ouvriers occupés dans les armeries et fabriques de plomb de chasse ne sont pas moins de 8500 et leurs salaires atteignent près de 15 millions. Les gardes particuliers sont au nombre de 44 environ, avec des salaires variant de 50 à 1200 fr..... D'où il ressort que la chasse fait vivre un grand nombre de gens, exception faite des chasseurs qui en meurent parfois.

Une armée de saumons. — L'inspecteur de la pêche du grand duché de Bade, M. Baermann, a confié à l'Aar, près de Büren, 70,000 jeunes saumons. M. Baermann qui habite Säckingen et agissait au nom de la Société des pêcheurs allemands s'est rendu ensuite à Berne, et de là sur les bords du lac de Bienna pour étudier l'Aar sur cette partie de son parcours.

Quant aux petits poissons qui deviendront grands — ils ont environ deux centimètres de long — ils redescendront chez nous à l'époque du frai.

Nos pêcheurs suisses salueront sans doute avec plaisir cette tentative aimable des pêcheurs d'outre Rhin.

Simple réflexion. — On peut défendre sans aimer, mais on ne peut pas aimer sans défendre.

Curiosité — Le conscrit Léon Léglise, habitant Mazingarbe s'est présenté au conseil de révision. Il offre cette particularité, de peser vingt-cinq kilos, de mesurer 1 m. 26 de hauteur, et d'avoir 78 centimètres de tour thoracique. Né le 24 septembre 1886, M. Léglise, qui est imberbe, a la voix d'une fillette et paraît avoir une douzaine d'années. Inutile de dire qu'il a été refusé au conseil.

Pensée. — Même la mort fait des jaloux.

Mot de la fin. — Un de nos abonnés de province avise, dans un champ, un enfant occupé à ramasser des champignons; il s'approche de lui et reconnaît qu'ils sont vénéneux:

— Malheureux!... lui crie-t-il, ils sont vénéneux!

— Monsieur, lui répond l'enfant des champs, ne craignez rien: c'est pas pour les manger, c'est pour vous les vendre!!

Grains de bon sens

L'adoration.

Un seul Dieu tu adoreras...

C'est le premier Commandement et le premier devoir de l'homme de reconnaître et d'honorer la divine Majesté.

Par « Majesté divine » on entend toute l'excellence de l'Etre infini, océan de grandeur incommensurable, de bien souverain où nous trouvons la félicité parfaite.

L'adoration c'est l'honneur, c'est le respect, c'est la vénération rendus à cette suprême excellence de laquelle descend tout ce qu'il y a d'être et de grandeur dans les créatures.

L'Eglise chante que les anges louent Cette Majesté de Dieu, que les dominations l'adorent, que les puissances tremblent devant Elle d'une respectueuse frayeur, que les cieus et les vertus des cieus unissant leurs voix la célèbrent et s'écrient: Seigneur, Dieu des armées, vous êtes saint et encore saint; les cieus et la terre sont remplis de votre gloire.

L'apôtre St Jean vit un ange qui lui découvrit les splendeurs de la Jérusalem Céleste et les mystères de Cette éternelle demeure. Crut-il voir Dieu lui-même?... Je tombai à ses pieds pour l'adorer, écrit-il; mais il me dit: Garde-toi de le faire, car je suis serviteur comme toi et comme tes frères, les prophètes, adorent Dieu.

Qu'est-ce donc qu'adorer Dieu? que signifie cette parole que tant de bouches profèrent et parfois avec tant d'étourderie et de légèreté *Mon Dieu, je vous adore*?

Elle signifie: O Dieu! vous êtes l'Etre des êtres, la Majesté infinie devant laquelle je m'humilie et m'anéantis; vous êtes le Créateur et le Maître souverain auquel toute créature doit amour, obéissance; je rends hommage à votre éternelle Vérité par ma foi, à votre infinie Bonté par mon espérance et je m'attache à vous comme à mon bien suprême.

L'adoration c'est la dépendance de tout homme accompagné de respect et d'honneur; un seul Dieu tu adoreras:

Et cependant soit bassesse profonde, soit flatterie criminelle, soit folie inconsciente on difère à de faibles mortels, à de viles est indignes créatures des louanges, des protestations d'amour ne sont dues qu'à la Majesté divine, on ne rougit pas de redire « qu'on les adore » et on ne sait pas adorer Dieu!

et, parmi ses protecteurs, les révolutionnaires ont fait deux tués et deux blessés, Plusieurs soldats qui gardaient la gare se précipitèrent au secours de leurs camarades; quatre d'entre eux furent laissés sur le terrain grièvement blessés. Parmi les passants, on compta un tué et deux blessés; de plus, 8000 roubles tombèrent aux mains des révolutionnaires qui purent s'échapper.

A Moscou, les révolutionnaires ont mis au pillage une gare où ils ont pu saisir 412 roubles.

A Prashkoff, c'est un caissier que dépouille encore un terroriste bientôt lynché par la foule et qu'on trouve bientôt en possession de 13 passeports.

A Scheglovk, la gare est pillée et 300 roubles saisis.

A Cherkassky, le caissier des mines Malutofski est tué et 11,000 roubles lui sont soustraits.

A Simferopol, 30,000 roubles sont arrachés à un garçon de recettes au service de la banque d'Azov.

A Obolanskaya, la gare est envahie, saccagée.

A Smetin, c'est le tour d'une église. A Velekaya-Krooch, trois terroristes en train de faire leur butin dans une église sont pris par les paysans; deux sont lynchés et le survivant est livré à la police.

A Riga, les bureaux de la Compagnie de navigation d'Augsbourg sont dévalisés.

Le séminaire ecclésiastique de Smolensk s'est mutiné; ses élèves, pour échapper aux examens, ont joué de la bombe et du revolver; les troupes cernent maintenant les futurs popes.

Les incendies ravagent les provinces. Dans le district de Kostroma, 103 maisons furent réduites en cendres; leur nombre est aujourd'hui porté à 105; les bestiaux et les chevaux ont péri.

Dans le village de Kurakow, province de Toula, c'est 36 maisons dont il ne reste plus que des cendres.

En Finlande, cette villa où un véritable magasin d'explosifs fut découvert était un séminaire; à l'usage des futurs bombistes; ils y étaient formés à la pratique du métier.

Parmi les personnes arrêtées, on remarque plusieurs étudiants et un élève de l'école de commerce. 30 ouvriers s'occupaient à fabriquer des explosifs d'une grande puissance, travaillant nuit et jour, tandis que leurs camarades faisaient le guet.

A 4 heures du matin, quand survint la police finlandaise, la besogne était encore ardemment poursuivie.

L'autre soir, les socialistes parlementaires ont tenu, à Saint-Petersbourg, une réunion; trente membres et quarante invités étaient présents; le député Ozol, qui, dit-on, participa au congrès de Londres, présidait. Trente agents de police firent soudain irruption, bientôt suivis du procureur impérial. Dans la confusion qui suivit, bien des papiers furent détruits; le sol était jonché de documents en miettes. La police prétend néanmoins avoir saisi des pièces importantes.

A deux heures du matin, 38 socialistes et leurs hôtes, dont plusieurs femmes, furent conduits par groupes à la prison.

LES ÉVÉNEMENTS

Une quinzaine chargée

Dissolution sociale, décomposition politique. Ces deux ordres de faits semblent d'un bout à l'autre de la Russie s'affirmer chaque jour.

Dans le district industriel de Briansk, plusieurs meurtres d'officiers de police, accomplis de sang-froid, sont restés impunis. Le général Vizaroff est tombé raide mort sous des coups de revolver dans une rue de Tiflis.

De Yurestza, on annonce d'horribles crimes.

Dans une rue de Varsovie, le caissier d'une compagnie de chemin de fer, malgré son escorte de soldats, a été ouvertement attaqué

Nouvelles Etrangères

Au Congrès catholique

de Venise

(Corr. partic.)

Venise 22 mai.

Au cours du congrès catholique de Venise, le cardinal Cavallari a prononcé les phrases suivantes, pour insister sur la soumission que les catholiques doivent au pape :

« C'est à cela surtout que je tiens ; je ne doute pas de vos sentiments ; mais nous vivons à une époque où, pour moderniser nos actes et les rendre plus conformes au temps, nous nous abandonnons à une quantité de principes qui sont condamnés sévèrement non seulement par le pape et par les évêques, mais aussi par toutes les personnes douées du bon sens le plus élémentaire ».

Les bombes de Paris. — Le commissaire de police du quartier du Jardin des Plantes à Paris, avisé qu'un Russe disant se nommer Ivan Petroff était soigné à l'hôpital Cochin, qu'il avait la main gauche affreusement mutilée, des blessures à la main droite et sur le reste du corps, blessures paraissant provenir d'une explosion de poudre, se rendit à l'hôpital et interrogea le blessé.

Ce dernier déclara avoir été blessé par l'explosion d'une machine pneumatique.

Des perquisitions furent faites à son domicile, où l'on trouva deux Russes, nommés Kartenko et Salzenes, qui seront poursuivis pour non déclaration d'étrangers. On ne trouva aucune trace d'explosion.

Sur l'insistance du commissaire, le blessé finit par avouer qu'il s'était blessé en préparant une cartouche de dynamite au domicile de son cousin, un nommé Slepner. Le logement de Slepner portait, en effet, les traces d'une explosion récente. La table étant brisée, les murs abimés et portant des traces de sang. Mais Slepner avait disparu. Petroff et Slepner étaient connus comme anarchistes.

Les conséquences du scandale de Chicago. — Les exportations américaines des boîtes de conserves de bœuf pour le mois d'avril et pour les 6 mois finissant en avril n'ont pas même atteint le quart de celles pour les périodes correspondantes de l'année précédente.

Les fabricants américains de viandes de conserve ont ainsi déjà perdu environ 25 millions de francs et cette perte est attribuée au scandale de Chicago.

Les chevaux nagent. — Dimanche, la moitié de Rome a assisté à une expérience curieuse à propos de laquelle les journaux se livraient à une polémique depuis des mois.

Un ancien député, M. Fazzari, avait posé cette question : « Les chevaux montés nagent-ils ou non ? » Deux camps s'étaient formés : un pour l'affirmative ; l'autre pour la négative, ce

qui avait donné lieu à des discussions interminables.

Finalement, on a voulu faire une expérience et elle a eu lieu aujourd'hui : l'endroit choisi était Acquacetosa, où le Tibre est large et le courant rapide.

Le cheval qui a fait l'épreuve était monté par un sportmann habile. Les deux rives du fleuve étaient garnies de curieux qui vivaient anxieusement les mouvements du cavalier et de sa monture. Celle-ci a traversé bravement le fleuve à la nage, mais le cavalier a dû soutenir plusieurs fois l'animal avec les rênes et lui relever la tête, parce qu'il buvait.

Enfin de grands applaudissements ont éclaté quand cavalier et monture ont atteint la rive.

Terrible accident au Toril. — Un accident mortel s'est produit ce matin aux arènes marseillaises, où devait avoir lieu la première corrida formelle de la saison. Le public était admis à voir, avant la course les taureaux qui sont combattu l'après-midi, une foule nombreuse se pressait sur la plate-forme dominant le toril.

Un enfant de douze ans, François Potte qui s'y trouvait vers midi, ayant voulu se pencher sur la balustrade pour mieux voir un des fauves, perdit l'équilibre et tomba dans le toril. Le pauvre enfant fut un jouet pour le taureau qui, des arènes, le projeta par trois fois en l'air, le faisant retomber horriblement blessé et pantelant.

Aux cris d'effroi des spectateurs impuissants de cette scène, le personnel de l'arène accourut. Mais on eut toutes les peines du monde à retirer l'enfant, qui fut transporté à l'hôpital de la Conception dans un état désespéré.

Malgré cet accident, la corrida a eu lieu cet après-midi, en présence d'une foule immense.

La Crise viticole dans le Midi. — Les meetings viticoles prévus sont après Carcassonne, dimanche prochain ; Nîmes, le 2 juin, et Montpellier, soit le 9, soit le 16. C'est le 10 juin, on le sait, que sera mise à exécution — les Méridionaux du moins l'affirment — la menace de ne plus payer l'impôt et de se lever en masse.

L'agitation s'étend jusque dans le Var, à l'est du Midi.

Les contribuables de Vendargues (près de Montpellier), ont décidé de refuser l'impôt dès aujourd'hui.

Congrès international d'agriculture. — Le huitième congrès international d'agriculture a été ouvert à Vienne mardi. Un grand nombre de cercles agricoles de tous les pays y participent.

Le ministre de l'agriculture, comte d'Auersperg, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a exposé la tâche du congrès et exprimé le vœu de voir les délibérations couronnées de succès.

Le Stromboli. — La *Tribuna* publie une dépêche de Lipari, disant que lundi, au Stromboli, il s'est produit une forte éruption de cendres et d'eau salée qui a endommagé les vi-

gnobles sur une certaine étendue. La population est très alarmée.

Un veinard. — L'instituteur laïque d'Annelles (Hautes-Alpes), n'a qu'un seul élève à son école, c'est son fils. Il touche pour ses soins paternels 1,800 francs de l'Etat, plus le logement de 400 francs imposé à la commune.

Les théâtres brûlent. — Un incendie a complètement détruit le théâtre-cirque de Barcelone. Les dommages sont évalués à 200,000 pesetas.

— Un incendie d'une violence extrême a détruit entièrement, dans l'espace d'un quart d'heure, le théâtre des Variétés à Toulouse. Quelques maisons voisines ont été atteintes par le feu.

Un vapeur en feu. — Mardi matin, près de Michigan, un vapeur nommé *Naomin* a été incendié jusqu'à la ligne de flottaison. Les passagers ont été sauvés. Quatre hommes de l'équipage ont été brûlés vifs.

Une curieuse Barbe Bleue. — Une dépêche de Washington nous apprend que Mme Mary Tumble, la plus grosse femme des Etats-Unis, vient de perdre son mari à la suite d'un lamentable accident.

M. Tumble était le huitième époux avec lequel Mme Tumble avait convolé en justes noces. Il était occupé à patiner avec une ardeur élégante dans un établissement consacré à cet exercice, lorsque soudain, au milieu d'une course savante, il eut le malheur de perdre l'équilibre.

Derrière son mari, tout près, patinait Mme Tumble. Elle n'eut point le temps de s'écarter et de tout son poids — 189 kilos ! — elle vint s'abattre sur l'infortuné, qui est mort peu après ce terrible choc.

On assure que les huit maris de Mme Tumble sont aussi morts victime de quelque mésaventure fâcheuse. Le septième, entre autres, dit-on, périt d'un accident étrange : un lit démontable se referma sur lui, le blessant mortellement. Le poids de Mme Tumble avait brisé inopinément un ressort !

Le corps de saint Vincent de Paul. — Le *Handelsblad* d'Anvers annonce qu'il y a deux mois le corps de saint Vincent de Paul fut apporté de France dans le plus grand secret au noviciat des sœurs de son ordre, à Ans, près de Liège.

Les sœurs craignaient que la précieuse relique ne fût profanée en France. La chasse à une valeur inestimable. Elle a été, au cours des siècles, enrichie constamment par la piété des fidèles qui y firent s'entasser des bijoux et des pierreries.

Les religieuses ont tenu ce transport secret, de peur que le gouvernement français ne s'y opposât et ne voulut s'emparer de la chasse. Celle-ci a été placée derrière le maître-autel de la chapelle des novices. Dans les grandes solennités, elle sera ouverte et le corps exposé à la vénération des fidèles.

Les cochons sauveteurs. — Les manèges de cochons, qui sont

l'ornement de nos fêtes foraines, ont peut-être guéri quelques accès de neurasthénie, mais sur quel mode chanter les cochons qui viennent de sauver la vie, en Australie, à plus d'une centaine de personnes ?

On sait la difficulté qu'on a de tendre, d'un bateau en péril à la rive, un câble qui permette d'attirer les naufragés.

Un vapeur côtier fit dernièrement naufrage près de Sydney, à une assez grande distance de la côte et par une mer démontée.

Le capitaine en désespoir de cause, et ne voyant pas d'autre moyen, attachait un filin à quelques cochons qui faisait partie de la cargaison et les mit à la mer.

Ces animaux nagèrent rapidement vers le rivage emportant le fil qui permit d'établir une communication avec la terre. Tout le monde fut sauvé.

Steamers et paquebots, embarquez toujours des cochons.

Nouvelles Suisses

Berne et Genève. — Le *Bund*, journal officieux de la majorité radicale suisse et organe bernois par excellence, fait une campagne très singulière et peu honorable contre Genève.

Selon le *Moniteur* de la ville fédérale, les officiers suisses ne peuvent passer à Genève sans être molestés, moqués et injuriés. Le colonel Audéoud, chef de la dernière école centrale, aurait dû autoriser ses hommes à revêtir des habits civils pour échapper aux vexations.

Ce sont là, sans doute, de grosses exagérations. Mais on n'a pas le droit de s'en plaindre après avoir laissé si longtemps et impunément insulter l'habit ecclésiastique et avoir même interdit le port public de ce costume.

Chaque vilénie se trouve ainsi et tôt ou tard vengée par une vilénie à sens contraire.

Congrès fini. — Il s'est tenu à Berne une conférence internationale dans le but d'obtenir l'unité technique des chemins de fer, c'est-à-dire une manière de procéder unique au sujet du matériel, des moyens de transport et des services douaniers. Quelque progrès semble avoir été réalisé dans ces divers domaines.

A la séance terminale de vendredi, on s'est adressé réciproquement des compliments et des remerciements.

On regretta peut-être un peu les délibérations savantes, mais on regretta pour sûr l'interruption des promenades, réceptions et banquets. Nos hauts magistrats savent très bien que le bon souvenir s'impose surtout par les satisfactions de l'estomac. Les délégués qui ont bien mangé s'en vont toujours contents.

Horlogers-pèlerins. — On annonce la prochaine arrivée en Suisse d'un groupe de fabricants d'horlogerie français. Ceux-ci visiteront d'abord la région horlogère de l'Est de la France, puis viendront en Suisse par Genève.

Philippe le remarqua d'autant moins que Mme Morandier rentrait en ce moment. Elle avait mis de l'ordre dans sa toilette et en dépit d'elle-même peut-être, elle était vêtue avec une sorte de coquetterie.

— On m'assure, monsieur de Montcel, dit-elle, que vous êtes attendu à Saint-Jean, et je n'ose vous retenir ici d'avantage... Merci encore une fois pour votre noble dévouement.

Et elle lui tendit la main. Pendant que Robert allait préparer les chevaux, Montcel rappela timidement à Cécile qu'elle lui avait permis de revenir à la Cristallière.

— Oui, oui, c'est entendu, répliqua Mme Morandier, et vous, de votre côté, n'oubliez pas certaine promesse... Tenez, mon cher philanthrope, ajouta-t-elle avec un redoublement de douceur affectueuse, ne tardez pas trop à nous faire visite, car j'ai une vive impatience de voir cette couronne, soi-disant en feuillage d'or, que l'on va vous offrir et pour laquelle, s'il faut l'avouer, j'ai souscrit, comme tous les autres habitants du pays.

— En ce cas, Cécile, elle sera pour moi d'un prix inestimable.

— Allons donc ! j'y suis à peine pour une seule feuille... Mais, adieu, adieu.

« La Suisse devait être la Mecque des horlogers, écrit un des futurs participants du voyage au « Moniteur de la bijouterie et de l'horlogerie » ; je veux dire que tout bon horloger devrait s'y rendre au moins une fois dans sa vie, comme tout bon musulman se rend au pays de Mahomet. Ce faisant, l'horloger mettrait sa conscience à l'aise et servirait ses intérêts, puisqu'il connaîtrait mieux la fabrication de l'horlogerie. Il connaît de nom les grandes marques, mais de l'importance des fabriques, de l'intelligence avec laquelle elles sont dirigées, il sait seulement ce qu'il plaît aux courtiers et aux prospectus de lui raconter, c'est-à-dire souvent tout le contraire de la vérité. Rien ne remplace la vue directe.

» Quiconque exerce un métier, doit connaître de ce métier tout ce qui peut être connu. »

Aliénés et faibles d'esprit. — La Société bernoise pour la protection des aliénés et des faibles d'esprit a tenu, mardi, à Berthoud, sa séance annuelle.

Des renseignements très intéressants ont été fournis par M. le Dr Ganguillet sur l'idiotisme et le crétinisme dans le canton.

Selon M. le Dr Ganguillet, les causes de l'idiotisme et en général de la faiblesse mentale doivent être recherchées dans l'hérédité, l'alcoolisme, les maladies vénériennes, les accidents qui accompagnent la naissance, les perturbations dans le fonctionnement de la glande thyroïde.

Quant au crétinisme, il est en rapport avec la formation géologique du pays. Tandis que les crétins forment le 1,70/10 de la population totale de la Suisse, le canton de Berne a une moyenne de 2,5 0/10. C'est dans les districts de Signau et de Schwarzenbourg que les crétins sont les plus nombreux, soit 5 0/10 des habitants.

Le crétinisme est presque inconnu dans le Jura, où on compte à peine un crétin sur 200 habitants, du moins d'après la statistique.

Cartouche incendiaire. — L'autre jour, un gamin de Guisberg, Soleure, ayant trouvé une cartouche vide de la remplit de poudre prise à son père et alla y mettre le feu au coin de la maison de ses parents. Le toit de l'immeuble, en chaume descend tout près du sol. La poudre flamba bientôt et le toit prit feu. Le père accourut, éteignit complètement ce commencement d'incendie qui s'était déclaré sur la partie extérieure du toit et reprit ses occupations après avoir corrigé son garnement d'importance.

L'instant d'après, toute la maison flambait. Une étincelle jaillie sous le toit a sans doute provoqué le sinistre. Rien n'a pu échapper au feu, immeuble et mobilier sont restés dans les flammes.

Le tout était heureusement assuré.

Revenu de loin. — L'autre dimanche à Berne, par une chaleur étouffante, un jeune homme de 18 ans a eu l'idée de se baigner dans l'Aar. Mais à peine était-il dans l'eau glacée de la rivière qu'il fut pris d'une crampe. Le voyant couler à pic, il appela

Quelques instants plus tard, Montcel galopait sur la route de Saint-Jean. Comme la nuit était déjà fort noire, Robert le précédait avec une lanterne allumée. Tout en éperonnant son cheval, Philippe pensait :

— Serait-il possible que Cécile eût quelque affection pour moi ?... S'il s'agissait d'une de ces femmes que j'ai connues à une autre époque, je dirais qu'elle prend plaisir à renverser et à relever tour à tour mes espérances, qu'elle joue avec moi comme le chat avec la souris... Mais elle, si droite, si franche, si sévère ne ressemble en rien à ces artificieuses créatures, et voilà pourquoi elle m'inspire un sentiment si différent !... Enfin, puisque Cécile le désire pour moi des honneurs, des applaudissements, des triomphes, je les accepterai et qui sait si un revirement favorable... Elle est femme après tout !

En se livrant à ces réflexions, il atteignit le bourg. La plupart des maisons étaient illuminées, la rue principale regorgeait de curieux. A quelques pas de la route, une guirlande de lumière annonçait le hangar où avait lieu le bal et d'où sortaient de vagues sons de musique.

Philippe avait ralenti le pas de sa monture et allait passer, quand une voix s'écria :

— Monsieur de Montcel, est-ce vous ?

(A suivre)

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

46

Le Gouffre

Par Elie BERTHET

Les yeux fixés sur les tisons, il rêvait à ce qui venait de se passer entre lui et la jolie veuve ; il n'écoutait pas les assistants qui, après avoir vidé plusieurs fois leurs verres et échangé quelques mots sur les événements de la journée, se disposaient à se séparer. La plupart annonçaient l'intention de se rendre à Saint-Jean.

— Vous n'avez pas besoin de tant vous hâter, dit Marceline en lançant un regard oblique sur Philippe de Montcel ; rien ne presse... Ah çà il n'y aura donc que moi qui ne serai pas à cette fête ?

— Mais pourquoi n'y venez-vous pas aussi, Marceline ? demanda une jeune métayère, parée déjà de sa robe des dimanches et de sa coiffe empressée.

— Je voudrais bien... mais je ne sais pas si

M. Schmidt permettra... Dans tous les cas, puisque vous allez au bourg, je ferai route avec vous ; comme cela, je n'aurai pas peur par les chemins.

— Et je vous donnerai le bras, si vous le permettez, mademoiselle, ajouta un beau garçon qui avait posé son chapeau sur l'oreille.

Dependant on ne bougeait pas et l'on continuait de regarder Philippe.

La nuit était tout à fait venue, quand on entendit un cheval entrer au galop dans la cour voisine. Au bout d'un instant, Robert parut, et après avoir échangé quelques mots avec les domestiques, s'avança vers son maître d'un air empressé.

Philippe tressaillit et se redressa.

— Qu'y a-t-il, Robert ? demanda-t-il.

— Monsieur, on était fort inquiet là-bas à votre sujet et moi-même... Enfin je suis heureux de voir qu'il n'est rien arrivé à monsieur. On le prie de retourner le plus tôt possible à Sairt-Jean où sa présence est indispensable.

— Très bien, reprit Montcel distraitement, et qui donc t'envoie, Robert ?

— M. Anselme Bertin, puis M. Frémont, puis le maire, M. Verlot, et tous les autres... Ils supplient monsieur de revenir au plus vite.

au secours. Des passants accoururent, et purent à grand-peine repêcher l'imprudent, qui avait disparu sous l'eau et ne donnait plus signe de vie. La respiration artificielle fut immédiatement pratiquée et quelques instants après le jeune homme revenait à la vie et pouvait regagner son domicile. Cette aventure lui servira sans doute de leçon.

Un insatiable — La cour suprême de Zurich a condamné jeudi à un an de réclusion et 500 fr. d'amende un paysan de Kloten pour les faits suivants :

Jacob Ulrich, possesseur de la somme rondellette de 25,000 fr., volait à son frère en octobre dernier, tandis que les gens travaillaient aux champs une somme de 6.100 fr. en obligations et en or. Quels ont pu être les motifs qui ont conduit ce paysan à l'aïse et de bonne réputation à commettre un acte de cette nature ? l'enquête n'a pu l'établir. Ulrich dit avoir visité, le jour néfaste, plusieurs pintes de Zurich en compagnie de camarades et en rentrant chez lui, au moment où il passait devant la demeure de son frère, la fatale pensée lui était venue. Le vol fut promptement découvert et le bien restitué à son légitime propriétaire. Les frères se sont réconciliés et le volé a prié le tribunal d'être clément.

Le coupable, qui avait l'air très abattu et contrit, était en liberté sous caution jusqu'au jour du jugement. Il a dû commencer immédiatement sa peine.

Ce que coûte l'école. — Il a été dépensé l'année dernière pour l'instruction publique, sur le domaine de la Confédération, le chiffre respectable de 70 millions.

La subvention scolaire fédérale étant de 5 millions, les cantons en ont fourni trente et les communes trente-un.

C'est naturellement l'école primaire qui englobe la majeure partie de cette somme, soit un peu plus de quarante millions ; l'enseignement secondaire a coûté six millions, l'enseignement professionnel presque sept millions, les gymnases et les universités 4 millions chacun.

C'est Bâle-Ville qui consacre la plus forte somme par élève, soit 262 fr. puis Genève, 149 ; Zurich, 124 ; Vaud 85 ; Fribourg détient le neuvième rang avec 74 ; Neuchâtel, le dixième avec 73 ; Berne le treizième, 68, le Valais le vingt-cinquième et le dernier avec 22 fr.

Expulsion. — Le conseil fédéral a prononcé l'expulsion de l'anarchiste Theodore Semanoff, de Dorpath, arrêté à Zurich, porteur de faux papiers.

La navigation sur le Rhin. — Mardi a eu lieu une course d'essai organisée par la société pour la navigation sur le Rhin.

Quatre-vingt dix personnes se trouvaient à bord du remorqueur « Klytscher 9 ».

Parmi les participants à l'épreuve, on remarquait M. Frey ancien conseiller fédéral, Gelpke, ingénieur, promoteur de l'entreprise.

Vol postal. — Un pli postal de 2400 fr. adressé à la succursale de Laengasse à Saint-Gall a disparu.

Recours écarté. — Le Tribunal fédéral a écarté la demande de fr. 3000 d'indemnité formulée contre l'administration fédérale des postes par sieur Rodolphe Frey, à Rorschach qui, étant en état d'ivresse, était tombé du marchepied d'une voiture postale et s'était brisé une jambe. Il a estimé qu'aucune faute ne peut être relevée à la charge de la poste.

Nouvelles Locales

Notre Grand Conseil

La Gazette du Valais souligne le fait que 73 députés seulement sur 117 ont assisté à l'ouverture de la session législative et qu'à peine une soixantaine à la Messe du St-Esprit. Puis no-

tre confrère laisse tomber ces perles d'or :

« L'ouverture d'une session par l'assistance officielle du Corps législatif à l'Office divin est, aux yeux du peuple foncièrement religieux du Valais, un acte de très haute importance, à l'écart duquel ne devrait rester aucun député qui s'honore du beau titre de catholique, et qui, du reste, n'est pas délégué par ses électeurs pour toucher quand bon lui semble un jeton de présence, ni pour s'occuper uniquement des intérêts matériels de ses commettants, mais aussi de leurs intérêts moraux. Et pour s'acquitter consciencieusement de ce lourd mandat, mieux vaut la protection divine et l'aide des lumières d'En-haut, qu'une dose, si forte soit-elle, de présomption dans ses propres forces et capacités ou de coupable indifférence. »

Le bureau a été constitué comme suit :

M. Maurice de Verra a été élu président par 60 voix sur 72 votants, M. Alexandre Seiler vice-président par 61 voix sur 73 votants, M. Jean Arzevui, notaire à Evolène, deuxième vice-président par 49 voix sur 72 suffrages. MM. Mengis et Cyrille Joris sont confirmés dans leurs fonctions de secrétaires.

La lecture du message du Conseil d'Etat concernant le résultat de la votation populaire du 12 mai a été vivement applaudie sur tous les bancs.

Les députés sont aujourd'hui en plein dans l'examen de la gestion financière.

La Pétition au Grand Conseil

L'article de fond, publié sous ce titre, au No de samedi a été chaleureusement salué et délicieusement goûté par les lecteurs du *Nouvelliste*. C'est que cette pétition dépeint en main de maître l'intolérable situation où nous nous trouvons concernant la répression des voies de fait et donne l'écho parfait des plaintes de nos populations réclamant à grands cris la révision d'une loi reconnue très défectueuse.

Il est triste à dire que de fait en Valais, les gens sont moins protégés que les bêtes. Un animal est-il en but à de mauvais traitements, que ce soit chez son maître, sur les voies ou les places publiques, l'auteur est passible d'un amendement voire même du violon. Un citoyen est-il attaqué, blessé, roué de coups, estropié même sur un chemin public ou à son domicile même la loi, les tribunaux s'inquiéteront de lui tout comme s'il n'existait pas.

Non il n'y a rien de fait, si vous n'avez de nombreux témoins qui déposent fermement, avoir vu le gourdin de la main du meurtrier s'abattre sur l'infortunée victime ; avoir vu la pierre vengeresse quitter la main criminelle et perferer dans sa course volants et fenêtres.

S'il n'est pas de position aisée, il n'osera pas déposer une plainte de peur d'avoir encore à supporter, avec les blessures, les frais du tribunal correctionnel.

Une révision immédiate de la loi sur les poursuites judiciaires s'impose donc et nous espérons que le Grand Conseil y pourvoira dans la présente session déjà.

On objectera peut être que cette révision coûtera trop cher en prévision de l'unification du droit pénal qui se fera probablement dans quelques années.

A-t-on reculé devant les milliers de francs dépensés pour une nouvelle constitution, reconnue inutile ? — L'unification du droit pénal sera proposée peut être dans 10, 15 ou 20 ans. Mais jusque là on pourra encore enfoncer bien des têtes, pocher bien des yeux, casser bien des membres et estropier bien des gens, et à qui la faute ! Messieurs les blessés prenez patience quand le Code pénal sera unifié on pensera à vous... Voilà qui est du joli.

Exposition de Monthey. — Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que M. L. Rey, ancien Conseiller d'Etat, a accepté les fonctions de *Commissaire-directeur* de l'Exposition can-

tonale de gros bétail et intercantonal de petit bétail, qui aura lieu à Monthey du 25 au 29 octobre 1907.

Pour qui connaît les capacités administratives de M. Rey et sa puissance de travail, le choix du Conseil d'Etat n'aurait pu être plus heureux. C'est un gage de réussite pour l'exposition.

Nous avons appris également que le programme général de l'exposition sera publié incessamment.

Notre caisse hypothécaire et d'épargne. — La caisse hypothécaire a le vent en poupe. A consulter la marche de ses affaires, ces dix dernières années, on remarque que de 37 mille francs de bénéfices qu'elle faisait en 1896, elle passa à 134 mille en 1906.

L'année dernière, elle a prêté pour 4 millions 415 mille et il lui a été remboursé 3 millions 974 mille francs.

Sous la main prudente, habile et experte de M. Henri de Torrenté, notre établissement cantonal connaît encore d'autres succès.

DISTRICT DE SIERRE

Concours de jeune bétail bovin

tenu à Vissoie le 13 mai et à Sierre le 14 mai

Ont obtenu des primes :

Première Catégorie

TAURILLONS

Salamin Madeleine, Vissoie, 74 p. ; Torrent Eugène, Grône, 74 ; Briguët Martin, Lens, 73 ; Zufferey Benoît, prés., Chippis, 73 ; Melly Baptiste, Ayer, 72 ; Viaccoz Thomas, Ayer 72 ; Solioz Jn de Louis, Grimentz, 72 ; de Preux Louis de Venthône, 72 ; Germainier Victor, Granges, 72 ; Bétrisey Modeste, St-Léonard, 71 ; Bonvin Th. Chermignon, 71 ; Clivaz Pierre, Randoigne, 71 ; Viaccoz Louis, Ayer, 70 ; Epiney Jn de Jn, Ayer 70 ; Vianin Jérôme, St-Jean, 70 ; Balet Augustin, Grône, 70 ; Devanthery Eugène, Grône, 70 ; Roh François Granges, 70 ; Torrent Maurice, Grône, 70 ; Perruchoud Félix, Chalais, 70 ; Pernet Jos. Chalais, 70.

Deuxième catégorie

VACHETTES

Gard Prieur, Lens, 76 ; Gard, Prieur, Lens, 75 ; Rey François-Louis Montana, 75 ; Tabin Baptiste, Grimentz, 75 ; Massy Jos. l'hoirie St-Jean, 75 ; Viaccoz Elie, Ayer, 74 ; Theytaz Madeleine, Ayer, 74 ; Loye Jean, Grimentz, 74 ; Domaine Agricole, Granges, 74 ; Gard, Prieur, Lens, 74 ; Duc Fabien, Chermignon, 73 ; de Preux Louis, Venthône, 73 ; Rouvinez Théod. Grimentz, 73 ; Genoud Baptiste, Ayer, 72 ; Genoud Catherine, Vissoie, 72 ; Berclaz Ernest, Mollens, 72 ; Bonvin Théod., Chermignon, 72 ; Gard, Prieur, Lens, 72 ; Vogel Jn de Jn, Grône, 72 ; Lenggen Quirinus, Grône 72 ; Rey Fabien, Montana, 72 ; Zufferey Benjamin, Chippis, 72 ; Bonvin Augustin, Grône 72 ; Romaillet Pre-Louis, Chermignon 72 ; Rouvinez J., Grimentz, 71 ; Solioz Pre, Juge, St-Jean 71 ; Massy, Jos. l'hoirie St-Jean, 71 ; Loye Louis, Grimentz, 71 ; Bourguinet Pierre, Grimentz, 71 ; Crettaz Cyrille, Ayer, 71 ; Genoud Baptiste, Ayer 71 ; Zufferey Aug. de Jn, Chandolin, 71 ; Morard Elisabeth, Lens, 71 ; Torrent Eugène, Grône, 71 ; Bonvin Louis, Chermignon, 71 ; Rey Pierre-Louis, Montana 71 ; Romaillet Augustin, Montana, 71 ; Bürcher Pierre-Etienne Grône, 71 ; Roh Euchariste, Granges, 71 ; Cordonnier Aug. Chermignon, 71 ; de Preux Joseph, Grône, 70 ; de Preux Joseph, Grône, 70 ; Rey Alphonse, Chermignon, 70 ; Vuissoz Jos.-Marie, Grône, 70 ; Bétrisey Modeste, St-Léonard, 70 ; Tissières Joseph, St-Léonard, 70 ; Robyr Marguerite, Montana, 70 ; Vogel Joseph de Jean, Grône 70 ; Neurohr Jos., not. Grône, 70 ; Torrent Maurice, Grône, 70 ; Gasser Louis, Veyras, 70 ; Melly Samuel, Ayer 70 ; Savioz Joseph, St-Jean, 70 ; Antonica Louis, Grimentz, 70 ; Genoud Amand, Ayer, 70 ; Rouvinez J., Grimentz, 70 ; Rouvinez J., Grimentz, 70 ; Vissen Pierre, Grimentz,

70 ; Vissen Pierre, Grimentz. 70 ; Clivaz Antoine, St-Jean, 70.

Sierre, le 14 mai 1907.
de PREUX Jules, com.

Statistique des Marchés

Foire de Orsières du 16 Mai

Animaux prés, Nomb. Vendus PRIX
P. bas P. él.

| | | | | |
|----------------|----|----|-----|-----|
| Chevaux | — | — | — | — |
| Poulains | — | — | — | — |
| Mulets | — | — | — | — |
| Anes | — | — | — | — |
| Taureaux repr. | — | — | — | — |
| Bœufs | 2 | 2 | 150 | 220 |
| Vaches | 61 | 45 | 180 | 400 |
| Génisses | 16 | 10 | 120 | 240 |
| Veaux | — | — | — | — |
| Porcs | 5 | 3 | 60 | 80 |
| Porcelets | 4 | — | — | — |
| Moutons | 48 | 40 | 15 | 35 |
| Chèvres | 24 | 15 | 30 | 50 |

Fréquentation de la foire : Faible. Le peu de bétail présenté s'est vendu très cher.

Police sanitaire : Bonne.

Brigue. — Mardi 21 mai, un visiteur des C. F. F., gare de Brigue, a trouvé dans la dernière voiture de 3me classe du train de voyageurs 1111 venant de Lausanne, 2 cartouches 1/2, de dynamite, 9 capsules et un petit rouleau de mèche.

Vu la petite quantité de cette matière il n'y aurait rien d'impossible qu'elle ait été destinée à un but criminel.

Pour une spéculation pécunière, la quantité était trop petite.

C'est la troisième découverte de dynamite à Brigue et Naters depuis cet automne.

Saillon. — (Corr.) — Dimanche soir, à l'heure des crimes, soit entre onze heures et minuit, un incendie a détruit quatre granges avec tout ce qu'elles contenaient. Vu la violence du vent, on eut grand-peine à sauver le bétail et à circonscrire le feu.

A. Z.

Sion. — A la demande de M. le Chef du Département de l'Instruction publique, M. Morand, secrétaire de la Commission des monuments historiques, donnera une conférence, avec projections lumineuses, sur les « fouilles romaines de Martigny », mardi prochain, 28, à 8 h. 1/2, du soir, à la salle du Casino à Sion.

Dernier Courrier

Notre-Dame de Genève. — On mande de Genève que la commission de Notre-Dame, après des débats qui ont duré deux heures, a adopté le texte d'un projet d'arrêté législatif proposé par M. Ody. Voici ce texte :

Art. 1er. Dans l'intérêt de la paix confessionnelle, le Conseil d'Etat est chargé de réaliser, dans le délai d'un an, une solution équitable de la question de Notre-Dame, sur les bases suivantes :

Art. 2. L'attribution de cette église aux catholiques romains, moyennant, en compensation, une allocation pécunière par l'Etat aux catholiques nationaux.

Art. 3. Lors du transfert de la propriété de l'église de Notre-Dame aux catholiques romains par la commission prévue à l'art. 7 de la loi du 2 novembre 1850, cette cession sera exempte du paiement des droits de mutation. Il sera stipulé que l'édifice et ses dépendances conserveront leur destination religieuse et qui ne pourra en être disposé à titre onéreux.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Un cyclone aux Carolines

LONDRES 22 mai. — Un télégramme aux journaux annonce que les îles Carolines ont été ravagées par un ouragan et par un raz-de-marée le 30 avril dernier.

Les dégâts sont considérables. 200 indigènes auraient péri.

La Révolution au Salvador

LA NOUVELLE-ORLÉANS, 22. — Le général Zelaya, président du Nicaragua, a télégraphié au consul de cet Etat qu'une révolte a éclaté dans le San-Salvador. Le chef de la révolte est M. Alfara, ancien vice-président de la République et ministre de l'intérieur.

Eroulement d'un phare

BORDEAUX, 22 mai. — Le phare de la Coubre, un des plus puissants de l'embouchure de la Gironde, s'est écroulé. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Grève de marins

HAMBOURG, 22. — Mardi soir a eu lieu à Hambourg une assemblée des marins organisés de Hambourg et Altona, comprenant 500 participants environ.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de commencer immédiatement la grève.

Le mouvement comprend les matelots et le personnel des chauffeurs.

Les Irlandais contre le projet Birrel

DUBLIN, 22 mai. — La Convention nationale irlandaise, réunie mardi à Dublin, s'est déclarée à l'unanimité opposée au projet de loi Birrel sur l'Irlande. C'est sur une motion de M. John Redmond que ce vote a été émis.

NÉURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE
Soleil REMÈDE SOUVERAIN K: FOL
Bulle (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaoc, pl. Genève
Toutes Pharmacies. Régierie KEFOL.

Indispensable pour Famille

TONDEUSE
acier garanti
1re qual. polie
et nickelée avec
2 peignes
pouvant couper 3,
6, 10 mm de
long. av. ressort
de rechange
rue des Bouchers 67, BERNE 6 fr. seul.

MARTIGNY
Avenue de la Gare
Cabinet dentaire
Extraction. - Obturation. - Prothèse

Ernest COMTE, médecin-dentiste
Diplôme fédéral

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Névroses,
Danse de St-Guy, Crises Nerveuses,
Délire, Convulsions de l'Enfance,
Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plein,
Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses.
A tous ceux qui sont atteints de ces tourments, le
SIROP DE HENRY MURE
apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant calme, le sommeil et la gaieté. — Notice franco sur demande
H. Mure, A. Gagnagn, Succr, Pont-St-Espirit (France).

Exiger le **Produit vrai**, refuser toute imitation.

Pour cause de décès

on offre à louer pour tout de suite en ville de St-Maurice un CAFÉ-RESTAURANT. S 5 M
S'adresser au CAFÉ du SIMPLON.

GRIPPE
MIGRAINES, insomnies, maux de tête, la CÉPHALINE, le plus sûr et le plus efficace des antinévralgiques. Boîtes Fr. 1,50 dans les bonnes pharmacies. PETITAT, pharm. Yverdon.
Nombreuses attestations L. 382 M.

